

Geneviève Vigneault

Commission Scolaire de Montréal
Réunion du conseil d'établissement de l'école Lanaudière
Procès verbal du 30 novembre 2016 - janvier 2017

Lieu : Salle du personnel

Présences	Absences
Directeur	
Mathieu Lachance	
Parents	
Geneviève Vigneault (présidente), Simon Chavarie, Marie-Eve Cardinal, Élisabeth Vallet, Maude Boutet Fondation : Paul Muth	
Représentants-école	
Dominique Sterlin, Marie Desormeaux, Cédric Patterson	
Service de garde : Carmen Chevalier	

1. Ouverture de la réunion

Quorum obtenu, début de la rencontre à 19h07.

2. Mot de bienvenue

Geneviève accepte d'être secrétaire pour la réunion et propose qu'un horaire soit déterminé dans le cadre des points de la présidence puisque tous les parents sont présents.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Les changements suivants sont proposés :

- Report du point 5 en attendant l'arrivée de Paul, représentant de la Fondation.
- Ajout du point 7.5 : Achats en ligne
- Ajout du point 6.3 : Parole au public
- Ajout du point 6.4 : Secrétaires de réunion pour les prochaines rencontres

Maude propose l'adoption de l'ordre du jour, Élisabeth seconde.

4. Adoption du procès verbal de la réunion du 26 octobre 2016

Une coquille est soulignée : il manque le « l » à Cardinal dans la section des présences, en en-tête.

Aussi, il est précisé que le nom de famille de Magalie est Chosson (aussi dans la section des présences).

Élisabeth propose l'adoption du procès verbal, Simon seconde.

5. Parole au public

Paul arrive à 20h30. Ce point est abordé en même temps que le point 12. Paul complète et bonifie les propos de Mathieu par rapport aux activités de la Fondation.

6. Points de la présidence

6.1 Suivis de la dernière rencontre

Au point 9 du PV – Information du service de garde :

- Mathieu confirme qu'une personne est venue inspecter les blocs de béton, mais qu'une relance

sera effectuée après l'hiver considérant que le moment n'est pas propice pour effectuer des travaux.

- De façon similaire, il est convenu que l'idée d'un comité pour l'entretien de la cour sera soulevée à nouveau, lorsque la météo sera plus propice à des initiatives en ce sens.

6.2 Sortie classe neige

Geneviève souhaite obtenir des précisions sur les raisons qui expliquent l'annulation de la classe neige et se questionne sur la nécessité de revoir les balises ou les façons de faire pour éviter qu'une situation similaire se reproduise, considérant le travail consacré par les enseignants à la préparation et la déception causée aux élèves qui souhaitaient y participer.

Les raisons mises de l'avant par Mathieu et les enseignants pour expliquer l'annulation sont :

1. le manque de participation (un nombre d'élèves plus important qu'à l'habitude a indiqué ne pas souhaiter participer à l'activité, ce qui aurait créé des problématiques);
2. le peu de temps disponible pour organiser une levée de fonds et recueillir des sommes suffisantes, considérant que certains des participants disaient ne pas avoir le budget requis.

En guise de solutions, les éléments suivants ont été proposés par les membres du conseil :

- Établissement d'un protocole pour éviter que l'activité soit confirmée aux élèves trop hâtivement et pour faciliter l'approbation de mesures alternatives en cas de problèmes de financement.
- La mise en commun des montants issus des levées de fonds (partage entre l'ensemble des élèves participants).
- La clarification de la position de la Fondation par rapport à des activités qui ne sont pas directement en lien avec le projet éducatif. Une approche miroir pourrait être envisagée (« fund matching »).
- La clarification de la position du CÉ par rapport à l'utilisation du Fonds 9 pour des activités qui ne sont pas en lien avec le projet éducatif.

6.3 Parole au public

Geneviève souhaite réitérer que tous sont bienvenus pour intervenir au point du public, mais qu'il serait préférable que ce point demeure un point d'information. Elisabeth confirme que la participation ne peut être restreinte, mais Simon souligne que les membres du CÉ sont souverains dans la gestion de l'ordre du jour. Ainsi, en fonction de la nature des points soulevés par le public, les membres pourront décider de la nécessité de reporter ou non la discussion à une autre rencontre, s'il y a lieu.

6.4 Secrétaires de réunion pour les prochaines rencontres

Les personnes suivantes se proposent pour les prochaines rencontres :

- 21 mars : Maude
- 19 avril : Simon
- 23 mai : Élisabeth
- juin : Marie-Ève

Pour février, nous verrons en fonction de la tenue ou non de la rencontre.

7. Points de la direction

7.1 Code de vie

Mathieu fait part au conseil d'une embûche majeure au processus : la rencontre de décembre n'a pas eu lieu en raison de l'absence de suppléants. Cela pourra menacer les prochaines étapes, mais il mentionne que l'intervenante pourrait être invitée à venir à l'école pour tenter de contourner le problème.

Mathieu confirme également que le taux de réponse des parents au sondage a été satisfaisant : environ 230 réponses ont été soumises.

Les prochaines étapes du processus sont :

1. la mise en commun des réponses des parents, des enseignants, du service de garde et des enfants;
2. l'identification de 5 valeurs;
3. la création de 2 règles;
4. l'élaboration et la mise en place d'un plan de communication aux élèves.

7.2 Spectacle amateur

Mathieu confirme que la date prévue pour le spectacle est le 6 avril. L'événement constituera en quelque sorte le lancement du mois des arts. Une communication à cet effet sera envoyée sous peu aux parents et élèves.

En terme d'organisation, une journée d'audition est prévue le 13 février devant un comité de 3 enseignants. La participation du sdg se concrétisera davantage le jour du spectacle.

7.3 Travaux

Mathieu informe le CÉ que des travaux de peinture planifiés par la CSDM sont en cours. À terme, les lieux suivants auront été rafraîchis en fonction des couleurs standardisées :

- le local de danse/musique et le couloir qui y mène;
- les entrées des élèves;
- la salle du personnel.

7.4 Retour spectacle de Noël

Mathieu demande aux membres du CÉ de fournir leurs commentaires par rapport au spectacle de Noël qui s'est décliné en deux temps (musique pour le préscolaire et le 1^{er} cycle, et arts multiples pour le 3^e cycle). Les commentaires sont positifs, surtout en ce qui concerne les efforts consentis par Cédric à cette initiative. Plusieurs suggestions sont soumises pour rehausser la qualité d'écoute des parents :

- revoir l'utilisation des micors – à cet effet, Mathieu mentionne que le projet a été suggéré à la Fondation;
- revoir l'horaire pour éviter une trop grande proximité au congé des Fêtes et une durée trop longue (surtout pour les parents qui avaient des enfants qui participaient aux deux volets);
- s'assurer qu'il y ait un nombre de places suffisant pour éviter les va-et-vient à l'arrière de la salle;
- formaliser l'événement (location d'une salle? préparation d'un programme?) et conscientiser les parents par rapport aux comportements dérangeants.

7.5 Achats en ligne

Brault & Bouthillier a contacté l'école afin de nous offrir de prendre en charge les listes d'effets scolaires. Cette offre impliquerait :

- La possibilité d'effectuer les achats en ligne;

- La livraison à domicile;
- Des listes de prix fournies à l'avance en fonction du matériel validé;
- Une ristourne potentielle pour l'école.

Les parents sont intéressés, surtout dans un contexte où la papeterie du quartier fermera bientôt ses portes, mais soulignent l'importance de ne pas devenir une école captive à cet unique fournisseur.

Le CÉ donne son accord pour que Mathieu poursuive les démarches – il fournira des listes de prix par courriel ou lors de la prochaine rencontre.

8. Points des enseignants

Les enseignants n'ont aucune sortie à faire approuver.

9. Information du service de garde

- Carmen effectue un retour sur le point 6.2 de la dernière rencontre (argent de poche pendant les sorties) : elle précise que l'argent de poche n'est pas formellement interdit, mais qu'il n'est pas non plus autorisé. Pour les prochaines fois, cette interdiction sera mentionnée sur les feuilles d'inscription.
- Le CÉ est informé qu'à sa demande le code à la porte sera changé prochainement. Le tout aura lieu lorsque les travaux de peinture seront terminés.
- Le CÉ est informé que l'école St-Enfant-Jésus constitue le point de service pour la semaine de relâche. Cependant, la période d'inscriptions est terminée.

10. Information des membres de la communauté

Aucun membre de la communauté n'est présent.

11. Information de l'OPP

Mathieu présente un résumé des activités récentes de l'OPP. Le CÉ est informé qu'un sondage circulera auprès des élèves pour déterminer si l'activité qui sera organisée pour les 4-5-6 sera une soirée-cinéma ou une danse. Cédric suggère qu'il serait porteur d'impliquer les enfants pour la liste des pièces et des jeux si l'option d'une danse est retenue. Par ailleurs, plus de 100 élèves ont assisté au film (soirée cinéma organisée pour les élèves de la maternelle et des 1^{re}, 2^e et 3^e années).

12. Information de la Fondation

Mathieu et Paul présentent de façon conjointe un bilan des activités récentes de la Fondation.

- Bilan du brunch : environ 5 000 \$ ont été récoltés, en plus de la vente d'arbres de Noël (pour l'an prochain, des surplus plus importants d'arbres seront prévus).
- Une réflexion est en cours pour revoir les balises applicables pour le financement des sorties (lien avec le point 6.2 de la rencontre d'aujourd'hui). Les membres doivent prendre en compte le risque de créer un précédent, la flexibilité et l'ouverture, et la mission de l'organisation. Paul invite les enseignants à soumettre des projets et propose qu'une réflexion conjointe soit prévue.
- La Fondation a proposé de prendre en charge une partie du salaire du moniteur de guitare afin que cette activité puisse être reconduite.
- Pour la foire, la date reste à déterminer (en fonction de la foire de l'école Paul Bruchési), mais le 1er week-end de juin est envisagé.

13. Information du comité de parents

- Simon informe le CÉ qu'il n'a pas encore assisté à la première rencontre du sous-comité «Transport et admission».
- Mathieu a souhaité faire enlever le bouton menant à la fondation de la CSDM qui figurait sur la page de l'école, pour éviter la confusion auprès des parents. Une confirmation sera fournie au CÉ que celui-ci a effectivement disparu. Il précise que les enseignants ont été sollicités afin de contribuer à cette initiative, ce que le CÉ trouve aberrant.

14. Projet de contenu pour la prochaine réunion

Les sujets suivants sont proposés par les membres pour la prochaine rencontre. La date de celle-ci sera confirmée prochainement puisque Geneviève n'est pas disponible le 15 février prochain.

- Photos scolaires
- Liste de prix typique de B&B
- Brigadière
- Retards
- Facebook
- Sécurité dans l'école

15 Levée de l'assemblée

La séance est levée à 21 heures.